N°23 : D.S.I : Démarche de Soins Infirmiers à domicile

PUBLIC

– Infirmiers

PROGRAMME

– Rappel du contexte réglementaire :
  - ð Décret du 11 février 2002 (et notamment l'article 3)
  - ð Accord de bon usage des soins
  - ð Avenants à la convention
  - ð Arrêtés relatifs à la Nomenclature et aux C E R F A
– Objectifs de la D S et population concernée
– Le concept et la méthodologie de la Démarche de Soins Infirmier :
  - ð Recueil de données et analyse de la situation
  - ð Identification des problèmes et diagnostics infirmiers
  - ð Détermination et formulation des objectifs
  - ð Choix et planification des actions à entreprendre
  - ð Evaluation des résultats et réajustement
– Les différentes formes de prescription, leur définition selon la Nomenclature Générale des Actes Professionnels et la facturation
– L'élaboration et la rédaction des documents réglementaires de la D S I et leur circuit réglementaire des imprimés
– Mise en place de la D S I à domicile pour un patient en situation de dépendance temporaire ou permanente :prise en charge globale du patient, rôle infirmier éducatif et préventif du patient et de son entourage.

Objectifs

Actualiser et remettre à niveau les connaissances

S'approprier une méthodologie en vue de formaliser la DSI

Améliorer les pratiques professionnelles au bénéfice des clients à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES

– Apports théoriques
– Cas concrets en groupe et individuels
– Discussions et corrections des exercices pratiques

INTERVENANT

– Infirmière, Formatrice, Responsable d'un service médico-social.

Durée

3 jours + 1 jour à distance

Dates

Déterminées en fonction des besoins

Horaires

9h- 12h30 et 14h-17h30

Lieu

En inter :
« A.P.P.S.Formation »

En intra

Coût

En inter :504 € (nets de taxes) par stagiaire

En intra :3 150€ (nets de taxes)

(Plus frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant)